

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉE-JONCTION TENUE LIEU DES SÉANCES, LUNDI LE 14 AVRIL 2023, 8H05, DÛMENT CONVOQUÉ**

Sont présents :

Siège #1 Marie-Ève Roy

Siège #2 Dave Vachon

Siège #3 Marie-Christine Lavoie

Siège #4 Yannick Rodrigue

Siège #5 Denis Vachon

Siège #6 François Cliche

Formant quorum sous la présidence de la mairesse Patricia Drouin. Julie Cliche, directrice générale, et Nadia Bisson, directrice générale adjointe, assistent à la séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum et un mot de bienvenue, la séance est ouverte.

**2023-04-18**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Proposition intervention

4 - LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Christine Lavoie**

**ET RÉSOLU** par l'ensemble des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**3 - SUJETS À DISCUTER**

**2023-04-19**

**3.1 - Proposition intervention**

ATTENDU QU'une offre de service a été déposée pour la mise en place de saines pratiques de gestion de ressources humaines par la firme HDO

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Vachon**

**ET RÉSOLU** par l'ensemble des conseillers présents de mandater la firme HDO pour un montant forfaitaire estimé à 5 280\$ + 990\$ (optionnel), taxes non incluses et qui sera ajusté selon le nombre d'heures exactes travaillées. Le tout pris à même le fonds général.

**2023-04-20**

**4 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisée, il est unanimement résolu de lever la séance à 8 h 16.

Patricia Drouin, mairesse

Julie Cliche, directrice générale et greffière-trésorière  
Je, Patricia Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.

Patricia Drouin, mairesse